



## Communiqué de presse

**Les élections départementales risquent d’être fortement perturbées en Seine et Marne.**

Alors que la Poste a été chargée de la distribution du matériel électoral et a été rémunérée en conséquence pour cela, la direction du courrier de Seine et Marne a décidé que ce travail supplémentaire donné aux facteurs se ferait gratuitement. Elle ne prévoit aucune compensation pour effectuer cette tâche exceptionnelle entraînant pourtant un surcroît d’activité important pour celles et ceux qui distribuent le courrier.

Un préavis de grève illimitée a été déposé par les organisations syndicales SUD, CGT, FO et CFDT de la Poste de Seine et Marne pour obtenir de justes compensations à cette surcharge de travail, centre de tri compris. Dans le cadre de ce préavis, des négociations auront lieu vendredi matin au siège de la direction départementale à Noisiel.

Sans compensations, l’ensemble des organisations syndicales appelleront le personnel à ne pas distribuer le matériel électoral

Pour tout contact :

P Brunon (SUD) : 06 83 40 50 65

F Klein (CGT) : 06 84 77 91 32

A Gamaury (FO) : 06 61 66 75 52

A Monchatre (CFDT) : 06 77 84 41 79